

Ministry of Education

Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



Le 11 juillet 2014

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer que notre gouvernement a redéposé un nouveau projet de loi – *Loi de 2014 sur la modernisation des services de garde d'enfants*. Si ce projet de loi est adopté, il établirait les bases d'un système de haute qualité, plus adapté et plus accessible pour la garde d'enfants et la petite enfance, au service des enfants et des familles de l'Ontario.

Vous vous souvenez peut-être qu'en décembre 2013, notre gouvernement a déposé pour la première fois cet important projet de loi pour transformer et moderniser le système ontarien pour la garde d'enfants et la petite enfance. Le projet de loi est resté en plan au feuilleton lorsque le Parlement a été dissout en mai dernier.

La loi proposée est conforme au projet de loi que nous avons déposé en décembre 2013, sauf quelques révisions mineures qui sont en grande partie de nature technique et sans conséquences significatives sur la portée ou l'objet visés.

Le projet de loi inclut aussi des modifications à la *Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités*, qui ont été précédemment déposées en décembre 2013 dans le cadre du projet de loi 151 – *Loi sur le renforcement et l'amélioration de la gestion publique*, afin d'appuyer la mise en œuvre et l'utilisation du numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire.

Pour plus de détails, vous trouverez une copie du communiqué et du document d'information pertinents à news.ontario.ca/edu/fr/2014/07/ameliorer-la-securite-et-laccessibilite-des-services-de-garde-denfants-1.html.

Le projet de loi est affiché sur le site Web de l'Assemblée législative à www.ontla.on.ca/web/bills/bills_detail.do?locale=fr&Intranet=&BillID=3002.

Les changements transformateurs apportés en vertu de ce nouveau projet de loi sont assujettis à l'approbation de l'Assemblée législative. Vous aurez l'occasion de présenter vos commentaires et suggestions sur ce projet de loi dans le cadre du processus législatif, et je vous encourage à le faire. Pour plus d'information sur la manière dont vous pouvez participer au processus législatif, veuillez vous rendre sur le site Web de l'Assemblée législative de l'Ontario à www.ontla.on.ca/web/home.do?locale=fr.

La province reconnaît la position des chefs des Premières Nations concernant l'apprentissage des jeunes enfants et les services de garde, telle qu'exposée dans les résolutions de tous les chefs 10/16 et 10/23, et reste déterminée à solliciter la participation des Premières Nations dans le cadre de la modernisation des services de garde d'enfants.

Comme toujours, votre engagement et votre partenariat sont essentiels pour nous permettre de travailler à établir un système amélioré et intégré de services pour la garde d'enfants et la petite enfance. J'ai hâte de continuer notre collaboration pour appuyer les enfants et les familles au sein des communautés de l'Ontario.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Liz Sandals". The signature is fluid and cursive, with a large initial "L" and "S".

Liz Sandals